



La recherche en santé française, chef d'œuvre en péril ?

5 Priorités pour créer une nouvelle dynamique

Par Vincent Diebolt

**Expert Recherche de l'Observatoire Santé Innovation de l'Institut Sapiens
Executive Director de F-CRIN, Infrastructure nationale de recherche clinique**



Paris, le 7 novembre 2025

La nature a horreur du vide, la recherche a horreur de l'instabilité.

Aujourd'hui en pleine turbulence politico-institutionnelle franco-française, avec un pouvoir instable pris en tenaille entre de fortes revendications sociales et une pression croissante sur les dépenses publiques, un climat économique et géo-stratégique international imprévisible, tout se conjugue pour dissuader la prise de risque de l'entrepreneur et décourager le chercheur. Or sans idée et sans financement, la recherche patine ou s'expatrie vers des territoires plus accueillants ...

Le carré magique d'une recherche dynamique est brisé : pénurie de financement public comme privé ; opacité de l'avenir et fragilité des engagements sur la durée ; freins mis aux collaborations internationales.

Ce contexte délétère pénalise tout particulièrement la recherche en santé qui, peut-être plus encore que celle d'autres secteurs, est aléatoire (le taux d'échec ou d'attrition en oncologie est proche des 95%) et s'inscrit dans un temps ... très long. Le développement d'un médicament ne nécessite-t-il pas, du screening des molécules jusqu'à la mise sur le marché, de 10 à 15 ans ?

Que faire dès lors pour ne pas tomber dans l'abattement, l'attentisme et l'inertie ?

La **1^{ère} priorité** est de valoriser et renforcer les atouts dont dispose la France. Oui l'expertise médicale et scientifique mais aussi para médicale de pointe, la disponibilité d'un « trésor » de données de santé en masse, font potentiellement de la France une « championne » de la recherche clinique. Encore faut-il savoir en tirer profit en jouant collectif et en simplifiant les usages et les pratiques.

La **2^{ème} priorité** est de poursuivre l'effort engagé sur la même lancée depuis 3 ans dans le cadre de France Santé 2030 sans en casser la dynamique au nom de sacrifice budgétaire. Ne faisons pas table rase de ce qui a été entrepris au nom de l'équilibre des comptes. Décision que nous regretterons d'ici quelques années, mais il sera trop tard.

Il s'agit donc de maintenir les initiatives récentes de « désilotage » de l'organisation de la recherche publique en santé française, une organisation très fragmentée, caractérisée par la multiplicité des organismes, chacun d'entre eux, et c'est logique, étant amené à définir sa propre stratégie dans un esprit de compétition, les uns par-rapport aux autres, lié à la concurrence entretenue pour l'obtention des financements. La mise en place d'organisations stratégiques comme l'Agence Innovation Santé, l'Agence de programmation de la recherche en santé, dont la mission est de donner de la transversalité, et d'organisation opérationnelles, comme l'infrastructure F-CRIN, plateforme de référence de réseaux thématiques d'envergure nationale qui fédèrent les expertises d'excellence disséminées sur le territoire, contribue à mettre en ordre de marche, de manière concertée et coordonnée l'ensemble des opérateurs.

Laissons-leur le temps et les moyens de se déployer et capitalisons sur les résultats obtenus et évalués.

Profitions-en pour remettre un peu d'ordre dans le foisonnement des appels à projets lancés dans le cadre du Programme des investissements d'avenir depuis 2010 puis à compter de 2023 dans l'euphorie de la mise en œuvre de France Santé 2030 et qui ont conduit à multiplier les dispositifs de structuration de la recherche. Aujourd'hui la France dispose de 5 bioclusters, près d'une cinquantaine de « PEPR » (Programmes et équipements prioritaires de recherche) ont été lancés, sans compter la labélisation voici deux ans de 12 nouveaux Instituts Hospitalo-universitaires venant s'ajouter aux 7 déjà en place. Encore une fois, il importe de créer du lien

et d'imposer des principes de collaboration, pour éviter les tours d'ivoire et le cloisonnement d'initiatives désordonnées.

La **3^{ème} priorité** est de donner de la perspective à la fois aux chercheurs, aux industriels et aux entrepreneurs. Cela implique de tracer l'avenir avec une action participative d'exploration et de prévisionnel (« Horizon scanning » en anglais) qui conduisent à la définition de priorités afin d'éviter la dispersion des moyens et de privilégier les domaines les plus prometteurs et dynamiques, que ce soit les thérapies innovantes (cellulaire ; tissulaire et géniques), la médecine préventive ou la santé mentale. Des domaines où la France a de nombreux atouts.

La **4^{ème} priorité** est celle du financement à la fois dans son montant et la garantie de son allocation sur le temps.

Il est désolant de se retrouver aujourd'hui dans les comptes publics face à un dilemme, celui de choisir entre l'avenir et le présent, entre les investissements (en recherche) et le maintien de notre système social. Un choix insoluble qui ne peut se résoudre par le matraquage fiscal d'un pays qui caracole en tête des 38 pays de l'OCDE avec 46,1% du PIB consacré aux prélèvements obligatoires.

Ceci alors que la France est, par-rapport à ses voisins dans une situation peu glorieuse en termes de moyens consacrés à la recherche, un décalage rappelé récemment dans une interview par Yasmine Belkaid, directrice générale de l'Institut Pasteur. La France consacre 0,3 % de son PIB à la recherche fondamentale, contre 0,9 % en Allemagne, et, pour la R&D dans son ensemble, de 2,18 % en 2023 contre 3 % outre-Rhin (en baisse de 0,5 % par rapport à 2022, en tenant compte de l'inflation). Bien loin de la moyenne de l'OCDE qui est de 2,7 %.

Alors plutôt que de s'en tenir toujours au même financeur, aujourd'hui bien désargenté, faisons preuve d'audace, par exemple en mobilisant l'épargne des français, soit 18,9% de leur revenu au 2^{ème} trimestre 2025, ce qui les place au 2^{ème} rang européen après les allemands, avec un emprunt dédié, garanti et sanctuarisé.

La **5^{ème} et dernière priorité** est d'élargir le champ d'action en jouant la carte de l'Europe, un changement d'échelle seul à même pour disposer de la force de frappe d'envergure et la visibilité pour exister dans la compétition internationale.

Sur beaucoup de points la solution passe par Bruxelles et Strasbourg.

Les succès d'Airbus, de l'aérospatial, sont des sources d'inspiration et des exemples à suivre pour les programmes et actions qui seront définis au national. L'initiative de F-CRIN de structurer des réseaux nationaux de recherche et d'investigation clinique doit prendre une dimension multinationale pour conduire en temps, en mobilisant les patients nécessaires à la réalisation d'essais cliniques de grande échelle ou au contraire ceux portant sur des sous-populations très ciblées (et donc rares).

Le lancement d'un emprunt européen est là aussi un moyen de sortir de l'impasse budgétaire où se trouvent les décideurs publics de l'hexagone. Un emprunt « Recherche Europe » là aussi qui serait sanctuarisé.

« Europe : refuser le déclin, assumer la puissance » est le titre de la note cosignée par une trentaine d'experts français, allemands et polonais réunis à Paris en août dernier lors de la 1^{ère} édition du « Weimar des idées ». Deux propositions concrètes y sont formulées et qui méritent d'être citées en conclusion de cette tribune :

- Celle de mobiliser l'investissement en faisant en sorte que les nombreux épargnants qui placent leur argent en dehors de l'Europe, rapatrient leurs capitaux
- Recentrer la politique industrielle sur un nombre limité de secteurs stratégiques, appuyée par des règles européennes simplifiées, coordonnées et juridiquement contraignantes.

Retrouver de la marge financière et savoir définir des priorités. Un vrai programme pour sortir la recherche européenne et donc française de l'ornière, et sortir le milieu de la santé dans son ensemble de sa sinistrose actuelle pour réapprendre à espérer et rêver dans un milieu qui en a vraiment besoin.